



COMITE DE SELECTION Saison sportive 2020

Rôle

Le Comité de sélection vérifie le respect des modalités de sélection des athlètes et des clubs pour les compétitions de référence cités ci-dessous :

- Championnats de France Jeunes de Duathlon
- Championnats de France Jeunes de Triathlon
- ~~Championnats de France Jeunes d'Aquathlon~~
- ~~Championnats de France Des Ligues~~
- ~~1/2 Finale du Championnat de France des clubs de Triathlon D3~~
- ~~1/2 Finale du Championnat de France des clubs de Duathlon D3~~
- Coupe de France des clubs de Duathlon
- Coupe de France des clubs de Triathlon

Concernant les épreuves ci-dessous il n'y a pas de sélectif, les inscriptions se font directement auprès de l'organisateur dans la limite des places disponibles :

- Championnat de France Triathlon et Duathlon – Distance S (un titre toutes catégories et un titre par groupes d'âge).
- Championnat de France de Triathlon et Duathlon – distance L (un titre toutes catégories et un titre par catégorie).
- Championnat de France « toutes catégories » aquathlon, bike and run, cross triathlon, raids : Cas particulier du bike and run binôme, unisexe ou mixte, licencié FFtri «compétition» d'un même club.
- Coupe de France des clubs Jeunes et Master

Composition

Le Comité de sélection est composé de 5 membres :

- 2 Conseillers Techniques de Ligue
- Du président de la Ligue Grand Est de Triathlon
- Du responsable de la Commission Technique de Ligue
- Du médecin fédéral régional

Modalités de fonctionnement

- Convocation par le Conseiller Technique de Ligue responsable des sélections de l'ensemble des membres du comité de sélection chaque fois que nécessaire,
- Etablissement d'une liste d'athlètes par les Conseillers Technique de Ligue,
- Présentation de cette liste au Comité de sélection,
- Vérification par le Comité de sélection du respect des modalités de sélection,
- Sélection finale faite par le Conseiller Technique de Ligue responsable des sélections.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



LIGUE REGIONALE DE TRIATHLON GRAND EST

13 rue Jean Moulin | 54510 TOMBLAINE

MODALITES GENERALES DES SÉLECTIONS

Saison sportive 2020

Préambule

L'objectif de la Ligue Grand Est (L.R.Tri.) est de sélectionner les athlètes régionaux aux différentes épreuves nationales de façon à ce qu'ils puissent être performant sur celles ci.

Cadre Général

1- Les Conseillers Techniques de Ligue (CTL) sont les sélectionneurs, ils arrêtent la sélection après consultation du comité de sélection.

2- Il est indispensable d'être licencié compétition au sein de la Ligue Grand Est pour la saison 2020.

3- Peuvent être sélectionnés les athlètes de nationalité française ou étrangère. Dans le cas où des licenciés de la Fédération Française de Triathlon de nationalité étrangère participent au championnat de France individuel, deux podiums distincts et deux classements distincts seront mis en place (scratch toutes nationalités / championnat de France intégrant uniquement les licenciés de nationalité française).

4- Un quota peut être attribué au choix des sélectionneurs en dehors de tout critère.

5- Les sportifs ayant satisfait aux critères d'accès à la sélection deviennent sélectionnés pour la compétition correspondante.

6- Si le nombre de sportifs ou de clubs ayant satisfait aux critères d'accès à la sélection est supérieur au quota attribué à la L.R.Tri., Les sélectionneurs choisissent les sélectionnés après consultation du comité de sélection.

7- Pour les qualifications aux Championnats de France, une partie des quotas attribués par la FFTRI sera gardé à discrétion de la Ligue, nous les nommerons **quotas additionnels** :

- 1 place pour un quota inférieur ou égal à 5
- 2 places pour un quota compris entre 6 et 10
- 3 places pour un quota supérieur ou égal à 11

Les autres seront nommés **premiers quotas** et seront distribués dans l'ordre d'arrivée de la course sélective après consultation du comité de sélection (et l'ordre des SAS pour les épreuves jeunes).

8- Après l'attribution des places aux sportifs ou clubs selon les points 5 à 7, s'il reste des places à attribuer, Les sélectionneurs peuvent, à discrétion, en s'appuyant éventuellement sur les critères d'éligibilité, sélectionner un ou des sportifs ayant clairement le niveau d'un championnat de France. Il sera tenu compte, de sa place au sélectif, des qualités spécifiques du sportif au regard du niveau du

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



LIGUE REGIONALE DE TRIATHLON GRAND EST

13 rue Jean Moulin | 54510 TOMBLAINE

championnat de France, de l'état de forme et éventuels incidents, empêchements auxquels il aurait été confronté au moment de la sélection et de son évolution probable.

Les CTL s'appuieront sur :

- les résultats en compétition sous l'égide de la FFTRI
- les résultats en compétition sous l'égide des disciplines connexes
- les chronomètres de référence
- la connaissance que nous avons des candidats
- notre expérience

Un ou des sportif(s) pourra (pourront) être retenu(s) pour participer à une stratégie collective permettant à un autre membre de l'équipe de décrocher une médaille.

9- Les sélectionneurs se réservent le droit de ne pas attribuer des quotas réservés à la Ligue.

10- La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et le(s) remplaçant(s). Ce(s) dernier(s) peut (vent) être désigné(s) à tout moment à partir de l'annonce de la sélection (Championnats de France des Ligues).

11- Aucune sélection prononcée n'est définitive, la sélection reste subordonnée à la conformité avec les objectifs de compétitivité du sportif.

12. En cas de réalisation des critères d'éligibilité ou d'accès à la sélection pour différentes catégories d'âge concernant une même compétition, les sélectionneurs déterminent la compétition que le sportif dispute (Championnats de France des Ligues).

13- Le sélectionneur peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnés, tout sportif qu'il considère ne plus être en mesure de disputer dans des conditions optimums la compétition pour laquelle il a été retenu, notamment en raison d'une blessure, d'une pathologie ou d'un comportement répréhensible (lois et règlements régionaux ou nationaux).

14- Les modalités sont contingentes à la condition qu'aucune modification ne soit apportée par la Fédération Française de Triathlon (F.F.Tri) aux règles en vigueur pour les Championnats de France.

15- La L.R.Tri. se réserve le droit, à tout moment, d'amender ou modifier tout ou partie d'un texte de sélection pour tout motif. En aucune manière, la L.R.Tri. ne pourrait être tenue pour responsable des conséquences entraînées par de tels amendements.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



LIGUE REGIONALE DE TRIATHLON GRAND EST

13 rue Jean Moulin | 54510 TOMBLAINE

CHAMPIONNATS DE FRANCE JEUNES DE DUATHLON NOYON 11/10/2020

Premiers quotas :

Minime Fille : 11 Minime Garçon : 8 Cadette : 9 Cadet Garçon : 9 Junior Fille : 9 Junior Garçon : 7

Quotas additionnels :

Minime Fille : 3 Minime Garçon : 3 Cadette : 3 Cadet Garçon : 3 Junior Fille : 3 Junior Garçon : 2

Qualifiés de Droit (liste Espoir et Relève) :

Cadette : Appoline FOLTZ (Metz Triathlon) Catelle MOURGUES (E.C.A. Chaumont) et Léonie DOUCHE (Metz Triathlon)

Junior : Tao JOUINEAU (Metz Triathlon)

Juniore : Suzanne HENRY (Metz Triathlon)

Les qualifiés de droit ne rentrent pas dans les quotas de la ligue.

Epreuve Sélective : Troyes le 27/09/2020

Date de publication de la sélection : à partir du 30/09/2020

Critères d'accès à la sélection :

- Rentrer dans les premiers quotas de la catégorie sur l'épreuve sélective

Critères d'éligibilité à la sélection :

- Aucun

Le Sélectionneur se réserve le droit d'utiliser, ou pas, toute ou une partie des quotas supplémentaires aux athlètes ayant rempli les critères d'éligibilité à la sélection après observation des éléments définis en point 8 du cadre général.

Il est rappelé qu'à défaut d'avoir terminé dans les quotas de l'épreuve sélective, toute demande de qualification via les quotas supplémentaires (décision Ligue voir point 8 du cadre général) ou via la procédure Qualification Supplémentaire FFTRI (niveau minimum de 150 pts au Class Tri, ou 85 pts uniquement sur la course à pied pour postuler et décision FFTRI).

Celles ci se feront par l'intermédiaire du CTL via le formulaire ci dessous avant le 27/09/2020 :

<https://forms.gle/5QXQVKLWVcfWm8Xy8>

A noter qu'il n'y a aucune certitude que celles ci soit accordées.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



LIGUE REGIONALE DE TRIATHLON GRAND EST

13 rue Jean Moulin | 54510 TOMBLAINE

CHAMPIONNATS DE FRANCE JEUNES DE TRIATHLON MONTCEAU LES MINES 20/09/20

Premiers quotas :

Minime Fille : 11 Minime Garçon : 9 Cadette : 9 Cadet Garçon : 9 Junior Fille : 8 Junior Garçon : 6

Quotas additionnels :

Minime Fille : 3 Minime Garçon : 3 Cadette : 3 Cadet Garçon : 3 Junior Fille : 2 Junior Garçon : 2

Qualifiés de Droit (liste Espoir et Relève) :

Cadette : Appoline FOLTZ (Metz Triathlon) Catelle MOURGUES (E.C.A. Chaumont) et Léonie DOUCHE (Metz Triathlon)

Junior : Tao JOUINEAU (Metz Triathlon)

Juniore : Suzanne HENRY (Metz Triathlon)

Les qualifiés de droit ne rentrent pas dans les quotas.

Epreuve Sélective : Triathlon Charleville 13/09/2020

Date de publication de la sélection : quelques jours après l'épreuve sélective

Critères d'accès à la sélection :

- Rentrer dans les quotas de la catégorie sur l'épreuve sélective

Le Sélectionneur se réserve le droit d'utiliser, ou pas, toute ou une partie des quotas supplémentaires aux athlètes ayant rempli les critères d'éligibilité à la sélection après observation des éléments définis en point 8 du cadre général.

Il est rappelé qu'à défaut d'avoir terminé dans les quotas de l'épreuve sélective, toute demande de qualification via les quotas supplémentaires (décision Ligue voir point 8 du cadre général) ou via la procédure Qualification Supplémentaire FFTRI (niveau minimum de 150 pts au Class Tri pour postuler et décision FFTRI)

Celles ci se feront par l'intermédiaire du CTL via le formulaire ci dessous avant le 13/09/2020 :

<https://forms.gle/5QXQVKLWVcfWm8Xy8>

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



LIGUE REGIONALE DE TRIATHLON GRAND EST

13 rue Jean Moulin | 54510 TOMBLAINE

COUPE DE FRANCE DES CLUBS DE TRIATHLON La Tricherie 3-4 octobre 2020

Premiers Quotas :

Equipe Femme : 7

Equipe Homme : 7

Quotas additionnels :

Equipe Femme : 2

Equipe Homme : 2

Sélectionnés de Droit (clubs D1 ou D2) : Metz Triathlon (Hommes et Femmes)

Les qualifiés de droit ne rentrent pas dans les quotas de la région.

Nota : Plusieurs équipes par club peuvent être qualifiées à condition d'avoir plusieurs équipes terminant dans les quotas de l'épreuve sélective.

Epreuve Sélective : ~~Wittisheim le 23/08/2020 Coupe Grand Est Triathlon S-CLM~~

Date de publication de la sélection : début septembre 2020

Critères d'accès à la sélection :

Aucun

Critères d'éligibilité à la sélection :

Sans possibilité d'avoir d'épreuve sélective la qualification se fera sur dossier par le lien ci dessous (avant le 15/08/2020) :

<https://forms.gle/5QXQVKLWVcfWm8Xy8>

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



LIGUE REGIONALE DE TRIATHLON GRAND EST

13 rue Jean Moulin | 54510 TOMBLAINE

COUPE DE FRANCE DES CLUBS DE DUATHLON La Tricherie 3-4 octobre 2020

Premiers Quotas :

Equipe Femme : 7

Equipe Homme : 7

Quotas additionnels :

Equipe Femme : 2

Equipe Homme : 2

Sélectionnés de Droit (clubs D1 ou D2) : Metz Triathlon, ASPTT Strasbourg, Vittel Triathlon et Métropole Grand Nancy Triathlon (Hommes) Metz Triathlon et ASPTT Strasbourg (Femmes)
Les qualifiés de droit ne rentrent pas dans les quotas de la région.

Nota : Plusieurs équipes par club peuvent être qualifiées à condition d'avoir plusieurs équipes terminant dans les quotas de l'épreuve sélective.

Epreuve Sélective : ~~Still le 05/04/20 Coupe Grand Est Duathlon S-CLM~~

Date de publication de la sélection : début septembre 2020

Critères d'accès à la sélection :

Aucun

Critères d'éligibilité à la sélection :

Sans possibilité d'avoir d'épreuve sélective la qualification se fera sur dossier par le lien ci dessous (avant le 15/08/2020) :

<https://forms.gle/5QXQVKLWVcfWm8Xy8>

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !